

Sécurité routière gorges de la Nesque et Combe de Lourmarin

Des panneaux conçus avec les motards pour sauver des vies

De nombreux deux-roues motorisés sillonnent les routes du Vaucluse tout au long de l'année. Sur la période 2016-2020, ils représentent 26 % des tués sur les routes départementales et 20 % des blessés graves. Afin de sauver des vies, le Département de Vaucluse, avec l'expertise d'associations de motards, lance une campagne de communication sur deux sites accidentogènes. Un seul mot d'ordre : prudence !

Un message qui s'affiche sur six panneaux



Six panneaux ont été installés en ce début avril par le Conseil départemental de Vaucluse : deux **aux extrémités des gorges de la Nesque** (entre Villes-sur-Auzon et Monieux) et quatre dans **la Combe de Lourmarin** entre Apt et Lourmarin (deux aux extrémités et deux au Col du Pointu).

L'objectif est d'adresser **un message de prudence par le biais d'une communication positionnée sur deux routes touristiques du Vaucluse particulièrement appréciées des motards.**

Installer ces panneaux présente également l'avantage **d'alerter les autres usagers (vélos, véhicules légers, poids lourds, cars) sur leur présence.** C'est particulièrement le cas pour la Combe de Lourmarin, axe de circulation emprunté par tout type de

véhicules.

Un slogan : « **Motard prudent, motard vivant !** »

Le slogan se veut **court, avec un vocabulaire simple et lisible pour être compréhensible rapidement par les conducteurs de ces deux roues.**

Il parle à tout le monde, la répétition du mot motard vient marteler et renforcer la formule. L'écho prudent/vivant résume le positionnement adopté par cette campagne du Département : lancer un message de prévention et de prise de conscience sans jouer sur le « trash » ou l'émotion.

La photo utilisée pour la campagne a été réalisée dans les Gorges de la Nesque avec l'aide d'un agent du Département, motard, qui s'est porté volontaire pour jouer le figurant.

Le Département a sollicité plusieurs associations de motards pour la conception de la campagne afin de la rendre la plus pertinente possible et de l'adapter à leurs pratiques. **Trois responsables de structures vauclusiennes ont participé à la démarche** : Francis CERVELLIN, secrétaire de la Fédération Française des Motards en Colère de Vaucluse (FFCM 84), Thierry ODDON, Président de Moto-Passion, et Marcel GREGORI, Président du Moto Club d'Avignon et de Vaucluse (MCA).



La réalisation des panneaux est le fruit d'une étroite collaboration entre le Département et des associations vauclusiennes de motards.

Deux routes particulièrement accidentogènes

Deux axes très touristiques sont particulièrement prisés : il s'agit de la route des gorges de la Nesque (RD 942), entre Villes-sur-Auzon et Monieux, et la Combe de Lourmarin (RD 943), entre Apt et Lourmarin.

L'accidentologie sur ces deux voies montre **une présence plus élevée des deux-roues motorisés dans les accidents** en comparaison des autres voies départementales.

▪ Gorges de la Nesque (RD 942)

Touristique, sans trafic de transit, la route est fréquentée par les véhicules légers et prisée aussi bien des deux-roues motorisés que des cyclistes. Entre 2007 et 2021, on y recense **37 accidents dont 26 impliquent un motard, soit un taux de 70 %**.

▪ **Combe de Lourmarin (RD 943)**

Il s'agit d'un axe de circulation et de transit important : c'est l'unique voie de passage pour traverser le Luberon et relier le Pays d'Apt au Pays d'Aigues. Le trafic concentre tous les types d'utilisateurs. Cette route étroite est sinueuse et encaissée, notamment dans sa section Sud qui longe la rivière Aigues Brun. Entre 2007 et 2021, on recense **152 accidents dont 44 impliquent un motard, soit un taux de 29 %**.

Durant la période 2016-2020, **15 % des accidents corporels en courbe impliquant un usager de deux-roues motorisé sur le Département se sont produits sur la RD 943 entre Bonnieux et Lourmarin**.

Le revêtement de ces deux voies a été entièrement refait au cours du 2^{ème} trimestre 2021, à la grande satisfaction des usagers et particulièrement des deux-roues motorisés. Dans les gorges de la Nesque, des aménagements de sécurité (glissières) ont également été réalisés.

En France, près d'un tué sur quatre est usager d'un deux-roues motorisé alors que leur part estimée dans le trafic routier est de moins de 2 %.

Le risque de perdre la vie sur les routes françaises pour un même nombre de kilomètres parcourus est environ 22 fois plus élevé pour ces usagers par rapport aux usagers des véhicules légers.



Direction de la communication / Bureau Presse

Fabrice BEAU - 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49

Valérie BRETHENOUX - 04 90 16 11 21 - 06 79 42 61 90

Pressecdv@vaucluse.fr